

ACTUALITES CONCERNANT LES AIDES ENERGIE

Le gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aides pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie. Il a également simplifié les démarches afin de bénéficier des aides énergie. A noter que la date limite de transmission de report de l'attestation d'éligibilité a été repoussé au 30 juin 2023 au lieu du 31 mars prévue initialement.

- Le bouclier tarifaire est une aide destinée aux entreprises qui :
 - Emploient moins de 10 salariés
 - Réalisent un chiffre d'affaires inférieur à deux millions d'euros
 - Un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA.

Comment en bénéficier ?

Pour en bénéficier, vous devez vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie et lui transmettre une attestation sur l'honneur d'éligibilité. Vous pouvez télécharger l'attestation en cliquant sur le lien ci-après :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele attestation aides energie entreprise.pdf?v=1684247354

Ce tarif garanti, est applicable dès la facture de janvier 2023.

Retrouvez les modalités de transmission de l'attestation sur l'honneur d'éligibilité à votre fournisseur à la fin de ce document.

- · L'amortisseur d'électricité est un dispositif destiné aux entreprises qui :
 - Emploient moins de 250 salariés
 - Ne sont pas éligibles au bouclier tarifaire
 - Dont le compteur électrique est à une puissance supérieure à 36 kVA.

Comment en bénéficier ?

Pour en bénéficier, vous devez vous rapprocher de votre fournisseur d'énergie et lui transmettre une attestation sur l'honneur d'éligibilité au dispositif. Vous pouvez télécharger l'attestation en cliquant sur le lien ci-après :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele attestation aides energie entreprise.pdf?v=1684247354

Retrouvez les modalités de transmission de l'attestation sur l'honneur d'éligibilité à votre fournisseur à la fin de ce document.

Le plafonnement du prix du MWh d'électricité en 2023 à 280 €/ MWh.

Cette aide est accessible aux TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 et qui ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé.

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de ce tarif vous devez remplir une attestation indiquant que vous souhaitez une renégociation de votre contrat d'électricité.

Ce formulaire devra ensuite être renvoyé à votre fournisseur d'électricité. Vous pouvez télécharger le formulaire en cliquant sur le lien ci-après :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele attestation aides energie entreprise.pdf?v=1684247354

Ce tarif garanti, est applicable dès la facture de janvier 2023.

Report des dates limites de transmission des attestations d'éligibilité pour bénéficier des aides énergie.

Le décret décalant les dates limites de transmission des attestations d'éligibilité aux bouclier tarifaire d'électricité et amortisseur électricité est paru au Journal officiel du 21 avril. La date butoir passe du 31 mars au 30 juin 2023.

Lien vers le décret : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=MvuRpr9MWZCOH8gqRb9DJhGRoI0iXVWc-jhvPSDD-ZM=

Mise à disposition de trois tutoriels relatifs aux aides énergie mises en place par le Gouvernement

Ces trois tutoriels ont pour objectif d'accompagner concrètement les entreprises de proximité dans la compréhension et le recours aux dispositifs d'aides au paiement des factures d'énergie.

Ces trois séquences réalisées avec le concours de la Direction générale des Finances publiques visent à expliciter les évolutions des dispositifs

- La première séquence présente l'actualité des aides énergies
- La seconde séquence présente le guichet d'aide gaz-électricité (Cette aide concerne très peu d'entreprises de la coiffure puisqu'elle concerne les entreprises très grande consommatrices de gaz et d'électricité)
- La troisième séquence concerne le cumul amortisseur électricité / guichet aide gaz électricité dont lecture d'une facture avec amortisseur (Cette situation de cumulation des aides concerne très peu d'entreprises de la coiffure).

Vous pouvez retrouver ces vidéos, via les liens suivants :

Sur le site internet de l'U2P :

https://u2p-france.fr/aides-energie-lu2p-actualise-ses-tutoriels-videos-pour-les-chefs-dentreprise

Ou

https://www.youtube.com/playlist?list=PLM1 rjj5Xth cVHUrj0NWAOywOpfPafl5

Fournisseur	Où trouver l'attestation ?	Comment la transmettre ?
EDF	Sur le site internet :	Remplir l'attestation, l'imprimer, signer, et scanner pour l'adresser au mail suivant : bouclier-amortisseur-elec@edf.fr
		Ou
	https://www.edf.fr/entreprises/le-mag/le-mag- entreprises/decryptage-du-marche-de-l-energie/hausse-des- prix-de-l-electricite-de-nouvelles-mesures- gouvernementales-de-soutien-en-2023	Remplir l'attestation en suivant le processus décrit dans le mail reçu d'EDF, intégrant une attestation personnalisée pré- remplie à privilégier pour faciliter votre démarche
	En cliquant sur « Compléter votre attestation d'éligibilité aux mesures de soutien gouvernementales électricité »	

Engie	Sur le site internet :	Remplir l'attestation directement sur la page internet ci-contre
	TPE avec un seul site électrique : https://pro.engie.fr/attestation-sur-l-honneur-bouclier- amortisseur-tarifaire-electricite	
	TPE avec plusieurs sites électriques, PME ou collectivités : https://aides-gouvernementales.entreprises- collectivites.engie.fr/parcours	
TotalEnergies	Sur le site internet :	Remplir l'attestation en cliquant sur la mention « Attestation » de la page internet ci-contre
	https://www.totalenergies.fr/entreprises/aides-de-letat	de la page internet decontre
ENI	Sur le site internet :	Remplir l'attestation directement sur la page internet ci-contre
	https://attestationeligibilite.fr.eni.com/formulaire	

Gazel Energie	Sur le site internet :	Remplir l'attestation directement sur la page internet ci-contre
	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdWtnidd4Cg At5Qq2QRKgcX1nh2saDOMxcFfc- czjaEn2KxWA/viewform?usp=sf_link	
Ilek	Sur le site internet : https://lien.ilek.fr/remplir-attestation	Remplir l'attestation sur la page internet ci-contre, puis la renvoyer via le lien suivant : https://lien.ilek.fr/envoyer-attestation
Electricité de Strasbourg	Courrier individuel envoyé par la poste contenant l'attestation	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail dédiée : bouclier-amortisseur-elec@es.fr
	Ου	Ou
	Sur le site internet: https://entreprises.es.fr/Actualites/Hausse-des-prix-les- aides-pour-2023	Remplir l'attestation et l'envoyer par courrier à : ÉS Énergies Strasbourg DVEC / Amortisseur 67932 Strasbourg cedex 9
HUNELEC	Courrier individuel envoyé par la poste contenant l'attestation	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail dédiée : bouclier-amortisseur@hunelec.fr
GEDIA	E-mail et courrier contenant l'attestation envoyés	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail dédiée : dispositif-soutien-elec@gedia-dreux.com Ou
		Remplir l'attestation et l'envoyer par courrier à :
		Gedia 7 rue des Fontaines 28109 Dreux cedex

		Ou Gedia des Energies et des Services 9 rue des Fontaines
UME	E-mail et courrier contenant l'attestation envoyés Ou Sur le site internet d'UME, dans les actualités et au niveau de nos offres aux professionnels/collectivités	28109 Dreux Cedex Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail : ume@ume.fr Ou Remplir l'attestation et l'envoyer par courrier
UEM /Energem	Courrier individuel envoyé par la poste contenant l'attestation Ou Sur le site internet: https://professionnels.uem-metz.fr/faq-amortisseur/	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail : marketing@uem-metz.fr Ou Remplir l'attestation et l'envoyer par courrier UEM Division marketing 2 Place du Pontiffroy 57014 METZ
ENOVOS France	Sur le site internet : https://www.enovos.fr/wp-content/uploads/2023/01/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf	
ALTERNA	E-mail individuel contenant le lien vers le formulaire d'attestation pré-complété avec les informations personnelles	Remplir l'attestation directement sur la page internet (voir ci- contre)

	Ou	
	Sur le site internet :	
	https://www.alterna-energie.fr/formulaire-attestation-deligibilite-a-lamortisseur	
RSE	Sur le site internet :	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail :
	https://www.rse01.com/actualites/attestation-pour-application-de-lamortisseur-pour-les-tpe36-kva/	contact@rse01.com
Ekwateur	Pour un client mono-site : Sur l'application mobile, téléchargeable au lien suivant : https://ekwateur.page.link/aides-gouvernementales-elec- 2023 Pour un client multi-sites : Sur son espace clients : https://espace-energie.ekwateur.fr	Remplir l'attestation directement via l'application mobile (voir ci-contre)
SOREA Maurienne	Sur le site internet : https://electricitedesavoie.fr/amortisseur-electricite/	
SAVE ENERGIES		Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail : service-clients-elec@save-energies.fr

Régie Municipale	Demander l'attestation auprès de :	Remplir l'attestation et l'envoyer sur la boite mail :
Électrique de Saint Léonard	M. Bertrand DELMOND	regie@ville-saint-leonard.fr
de Noblat	05.55.56.00.19	
	Mail:regie@ville-saint-leonard.fr	
EDSB		
ED3B	Sur le site internet :	
	https://www.edsb-lagence.fr/	
ALPIQ	E-mail individuel ou espace clients	Remplir l'attestation et la déposer via son espace clients
ENDESA	E-mail individuel ou espace clients	Remplir l'attestation et la déposer via son espace clients
ENERCOOP	E-mail individuel contenant le lien vers l'attestation	